

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 2^{ième} jour du mois de juin 2015 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, Mesdames Émilie Martel, Julie Thibodeau et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 5 mai 2015.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Engagement d'un officier municipal en bâtiment et en environnement.
- 5) Appel d'offres pavage sur le chemin du Lac-à-la-Loutre.
- 6) Demande d'appel d'offres travaux de rénovation hôtel de ville.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance.
 - Rapport de la Sûreté du Québec avril 2015.
 - Rencontre avec le Député Sylvain Pagé, le 16 juin 19h30.
 - Subvention de 120 693\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- 8) Octroi d'un contrat / tamisage de gravier.
- 9) Octroi d'un mandat / contrôle des matériaux (contrat de pavage).
- 10) Demande du Comité des Loisirs (vente de garage fin août).
- 11) Demande de subvention supplémentaire du camp de jour (1000\$).
- 12) Don de 6 500\$ pour le camp de jour de la Fondation Tremblant.
- 13) Adhésion à la régie incendie.
- 14) Installation d'une toilette portative / aire de pique-nique du Lac-à-la-Loutre.
- 15) Dépôt du rapport trimestriel.
- 16) Nouveau programme de soutien d'infrastructure communautaire de Canada 150.
- 17) Affichage des avis publics.
- 18) Nomination des membres et dirigeants des différents comités.
- 19) Dépôt du projet de règlement # 199 de la Municipalité d'Arundel, modifiant le Plan d'urbanisme # 110 et visant à rendre les usages commerce 3 : Para-industriel (C-3) et service 1 : Service communautaire (S-1) compatible dans l'affectation agroforestière.
- 20) Rapport/technicienne en loisirs.
- 21) Nomination d'un nouveau pompier cadet William Trudel-Miller/brigade de Montcalm.
- 22) Procuration et demande d'inscription aux services internet affaires / Hydro-Québec.
- 23) Pancarte piste de BMX.
- 24) Varia : a) Hommage
b) Atelier Je pARTicipe

- c) Panneau explicatif (œuvre d'art)
 - d) Poteau d'Hydro Québec, face au 214-216 rue Principale
- 25) Période de questions.
- 26) Levée de la session.

RÉSOLUTION 107-15
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout au varia des points a), b), c) et d).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 108-15
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 MAI 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 5 mai 2015, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 5 mai 2015 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 86-15 à 106-15 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 109-15
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 6659 à 6701 inclusivement pour un montant de 64 751.91\$ et des comptes à payer au 02/06/2015 au montant de 11 918.73\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 2889 à 2949 inclusivement pour un montant de 22 774.96\$.

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 110-15
RATIFICATION DE L'ENGAGEMENT D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a fait paraître en date du 8 avril 2015, une annonce pour combler le poste d'officier municipal en bâtiment et en environnement devenu vacant suite à la démission de la personne occupant ce poste;

ATTENDU QUE 14 candidats ont fait parvenir une demande d'emploi suite à cette annonce et que 5 candidats ont été reçus en entrevue, le 13 mai 2015;

ATTENDU QUE suite à ces entrevues, une candidate a été retenue et qu'elle est entrée en poste en date du 21 mai 2015;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

De ratifier l'engagement de Madame Isabel Leroux en tant qu'officier municipal en bâtiment et en environnement, à compter du 21 mai 2015, aux conditions suivantes :

- Mme Isabel Leroux, aura une période de probation de 6 mois débutant le 21 mai 2015 et devant se terminer le 20 novembre 2015.
- Son horaire de travail sera de 8h à 16h, les jeudis et vendredis (7.5 heures par jour).
- Son taux horaire sera de 20.00\$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 111-15

APPEL D'OFFRES PAVAGE CHEMIN DU LAC-À-LA-LOUTRE # 2015-01

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres pour des travaux de pavage sur le chemin du Lac-à-la-Loutre;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçus 5 soumissions;

ATTENDU QUE la directrice générale a procédé à la vérification de la conformité des soumissions et que 5 d'entre elles ont été jugées conformes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Multipro inc., au montant de 133 151.11\$ (taxes incluses) et que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à signer le contrat relatif à ce mandat.

Soumissionnaires ayant présenté une offre :

Soumissionnaires	Prix	Conforme
Construction Bau-val	178 524.90\$	Oui
Asphalte Bélanger inc.	163 499.05\$	Oui
Uniroc Construction inc.	149 454.25\$	Oui
Pavage Jérastien	209 438.46\$	Oui
Pavages Multipro inc.	133 151.11\$	Oui

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 112-15

DEMANDE D'APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la municipalité entend procéder à des travaux de rénovation à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE ces travaux sont estimés à un montant de plus ou moins 490 000\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE pour tous les travaux de construction de 100 000\$ et plus, l'utilisation du système électronique d'appel d'offres (Se@o) et la publication dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité est obligatoire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres pour ces travaux de construction en utilisant le système d'appel d'offres et à faire paraître un avis public dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité, tel que requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 113-15

OCTROI D'UN MANDAT / TAMISAGE DE GRAVIER

ATTENDU QUE des appels d'offres sur invitation ont été faits auprès de 2 fournisseurs pour le tamisage de ± 2 000 tonnes de gravier;

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 soumissions suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le conseil autorise l'octroi du mandat de tamisage de ± 2 000 tonnes de gravier à Gilbert Miller & Fils ltée au coût de 2.85\$/tm plus 500\$ de frais de transport, plus taxes.

Soumissionnaires	Prix à la tonne métrique	Transport	Total / 2000 tm
Gilbert P. Miller & Fils ltée	2.85\$/tm	500\$	6 200\$
Les Bois Rond	4.00\$/tm	inclus	8 000\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 114-15

OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS / CONTRÔLE DES MATÉRIAUX (CONTRAT DE PAVAGE)

ATTENDU QUE des appels d'offres sur invitation ont été faits auprès de 4 fournisseurs pour le contrôle qualitatif des matériaux lors du contrat de pavage sur le chemin du Lac-à-la-Loutre, appel d'offres 2015-01;

ATTENDU QUE nous avons reçu 3 soumissions suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise l'octroi du mandat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux lors du contrat de pavage sur le chemin du Lac-à-la-Loutre, appel d'offres 2015-01 à Inspec-sol, au coût de 2 460\$ plus taxes, selon la proposition no PF-39961, ceux-ci étant les plus bas soumissionnaires.

Soumissionnaires	Prix
Inspec-sol	2 460\$
Solmatech inc.	3 085\$
WSP Canada ic.	3 685\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 115-15
DEMANDE DU CAMP DE JOUR/VENTE DE GARAGE

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Qu'autorisation est donnée au comité des loisirs (camp de jour le Toucan) d'utiliser le terrain de balle/patinoire pour effectuer une vente de garage durant les 2 dernières fins de semaines du mois d'août afin d'amasser des fonds qui serviront à couvrir les dépenses du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 116-15
ADHÉSION À LA RÉGIE INCENDIE

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides avait pour mandat de fournir l'information nécessaire aux élus afin qu'il puisse se positionner sur un éventuel regroupement des quatorze services incendies en deux régies afin de répondre aux objectifs et orientations adoptées du schéma de couverture de risques en incendie révisé ;

ATTENDU QUE le 8 mai les maires du territoire de la MRC des Laurentides se sont réunis pour un Lac-à-l'épaule au cours duquel la matinée a été entièrement consacrée au dossier de la sécurité incendie ;

ATTENDU QUE lors de ce Lac-à-l'épaule un consultant en gestion d'incendie a présenté un projet d'organigramme et une structure organisationnelle possible et qu'un représentant de la firme Raymond-Chabot Grant Thornton a présenté le résultat de l'analyse financière incluant la valeur comptable des services d'incendie ainsi que 3 scénarios de répartition des quotes-parts ;

ATTENDU QU'afin de poursuivre le processus de regroupement visant la création des structures organisationnelles pour le 1^{er} janvier 2016, les conseils municipaux doivent se prononcer par résolution sur leur adhésion au regroupement des services pour la fin du mois de juin 2015 ;

ATTENDU QUE le 1^{er} juin, une séance d'information a été organisée afin de présenter le dossier aux membres du conseil afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu ;

Que le conseil municipal informe la MRC des Laurentides de son intention d'adhérer à la future régie incendie en fonction des informations obtenues à ce jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 117-15
INSTALLATION D'UNE TOILETTE PORTATIVE À L'AIRE DE PIQUE-NIQUE DU LAC-À-LA-LOUTRE

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil autorise la location et l'installation d'une toilette portative à l'aire de pique-nique du Lac-à-la-Loutre du 12 juin 2015 au 11 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 118-15
DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le rapport trimestriel déposé en date du 31 mai 2015 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 119-15
AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS

ATTENDU QUE la Desserte Notre-Dame-de-la Merci nous a informé de son intention d'enlever le babillard installé en face de l'église, celui-ci étant en très mauvais état et qu'elle ne comptait pas procéder à son remplacement;

ATTENDU QUE le code municipal, article 431 stipule que l'avis public doit être affiché à deux endroits différents fixés de temps à autre par résolution;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Qu'il soit déterminé par ladite résolution que les avis publics soient affichés, à l'hôtel de ville d'Huberdeau (101, rue du Pont) et à la Caisse Populaire des Trois-Vallées (206, rue Principale).

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 120-15
NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE LA CULTURE

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que les membres du comité de la culture sont :

Danielle Hébert, responsable;

Francine Laurin, responsable sous-comité théâtre;

Yvan Yelle, responsable sous-comité embellissement (Ma fierté mon village);

Normand Provost, responsable sous-comité musique;

Suzanne Thibodeau, Lucie Gaudreault, Lucie Provost, Alyre Thibodeau, Sylvie Hébert, Andrée Sarrasin, Benoit Drouin et Jean-Pierre Sarrasin, membres.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 121-15
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 199 DE LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL, MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME # 100

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt d'une copie du règlement # 199 de la Municipalité d'Arundel, modifiant le Plan d'urbanisme # 110 et visant à rendre les usages commerce 3 : Para-industriel (C-3) et service 1 : Service communautaire (S-1) compatible dans l'affectation agroforestière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 122-15
DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TECHNICIENNE EN LOISIRS

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le rapport préparé par la technicienne en loisirs pour la période de mars à juin soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 123-15
NOMINATION ET RADIATION DE POMPIERS

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

D'embaucher Monsieur William Trudel-Miller en titre de pompier cadet et de réintégrer Monsieur Steven Larose en tant que pompier en date du 12 février 2015, celui-ci ayant décidé de ne plus démissionner, ceux-ci seront affectés à la caserne de Montcalm.

De retirer le nom de M. Jean-Philippe Richard comme pompier affecté à la brigade de Huberdeau, celui-ci ayant informé par téléphone ces supérieurs qu'il ne désirait plus faire partie de la brigade.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 124-15
RESSOURCE ATTITRÉE HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que Mme Guylaine Maurice directrice générale/secrétaire-trésorière et Mme Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe sont autorisées à agir et représenter la Municipalité d'Huberdeau auprès d'Hydro-Québec, pour toute question concernant l'ensemble des comptes d'électricité actuels et futurs de la municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 125-15
PANCARTE PISTE DE BMX

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le conseil autorise la directrice générale à faire confectionner une pancarte mentionnant les règles et conseils d'utilisation de la piste de BMX, pour un coût approximatif de 150.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 126-15
HOMMAGE PREMIER MINISTRE JACQUES PARIZEAU

Constatant le décès de Monsieur le Premier ministre Jacques Parizeau dans la soirée du premier juin 2015;

Reconnaissant le rôle structurant qu'il a joué dans la Révolution tranquille et dans l'émancipation réelle, autant politique qu'économique, du Peuple canadien français et de la province de Québec;

Il est proposé conjointement par M. le conseiller Gabriel Dagenais et Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu :

De saluer la perte de ce grand homme d'État par la mise en berne des drapeaux de l'hôtel de ville jusqu'à nouvel ordre.

Que copie conforme de cette résolution soit envoyée à la municipalité de St-Adolphe d'Howard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 127-15
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.